

**Le 25 septembre 2016**  
**5, 10, 21 ou 42KM**



## **RESPONSABILITÉS**

### **Règlement du Marathon de la Fondation CRDM**

Le participant s'engage à respecter toutes les instructions et directives de l'activité. De plus, il convient de libérer la Fondation du Centre de réadaptation en dépendance de Montréal, le responsable de l'événement, le comité organisateur, les bénévoles, les commanditaires, les partenaires et leurs employés ainsi que toute autre personne participant à cette activité, de toute responsabilité à l'égard de pertes, dommages ou blessures subies par lui-même à titre de participant ou à ses biens et qui peuvent survenir durant sa participation à cette activité. Le participant s'engage également à s'assurer de sa bonne condition physique avant de prendre le départ du Marathon de la Fondation CRDM. La Fondation du Centre de réadaptation en dépendance de Montréal ne pourra être tenue responsable d'un quelconque incident physique survenant pendant le Marathon.

### **Règlement Competitor Group**

TOUS LES PARTICIPANTS À DES MARATHONS, À DES COURSES D'AUTRES DISTANCES ET À D'AUTRES ÉVÉNEMENTS DU GENRE (CHACUN DÉSIGNÉ COMME UN « ÉVÉNEMENT ») ORGANISÉS PAR COMPETITOR GROUP INC. ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES (« COMPETITOR GROUP ») SONT DANS L'OBLIGATION, COMME CONDITION POUR PARTICIPER À CET ÉVÉNEMENT, D'ACCEPTER TOUS LES RISQUES DE PARTICIPATION EN SIGNANT CI-DESSOUS. CET ACCORD AFFECTE VOS DROITS LÉGAUX DE RECOUVREMENT EN CAS DE BLESSURE SUBIE AU COURS DE CET ÉVÉNEMENT. VEUILLEZ LE LIRE ATTENTIVEMENT.

L'athlète soussigné (« athlète ») en son nom et au nom de ses représentants, ayants droit, héritiers, exécuteurs et successeurs personnels remet, exonère et décharge totalement et indéfiniment par la présente Competitor Group, la (les) ville(s), la région et l'état accueillant l'événement, USATF, toutes les agences municipales dont la propriété et/ou le personnel sont sollicités ou prennent part de quelque façon à l'événement, toutes les sociétés parrainant ou co-parrainant l'événement ou tous les individus qui y sont liés, de même que toutes les œuvres de bienfaisance associées à cet événement, ainsi que leurs agents, directeurs, actionnaires, successeurs et ayants droits (conjointement les « renoncataires ») de toute responsabilité envers l'athlète et ses représentants, ayants droit, héritiers, exécuteurs et successeurs personnels concernant des pertes, dommages et réclamations en raison d'une blessure ou d'un dommage matériel subi par l'athlète ou du décès subséquent de l'athlète, que celui-ci ait été causé par la négligence passive ou active des renoncataires ou d'une autre façon, en rapport avec la participation de l'athlète à l'événement (« pertes ») et à d'autres engagements par la suite, et consent à ne pas poursuivre aucune des parties susmentionnées pour ces pertes. L'athlète est pleinement conscient des risques et des dangers inhérents à la participation à cet événement et décide d'y participer de son plein gré. L'athlète accepte tous les risques de perte(s), de dommage(s) ou de blessure(s) pouvant lui arriver lors de sa participation à cet événement. L'athlète déclare et garantit aux renoncataires qu'il est en bonne condition physique et qu'il est capable de participer à l'événement en toute sécurité. L'athlète accepte l'utilisation, la publication et la distribution de son nom et de sa photographie dans les reportages télévisés, les journaux, les brochures et dont pourraient se servir d'autres médias (notamment à des fins de publicité et de ventes promotionnelles) sans qu'il ne reçoive de compensation et il exonère et exempte par la présente toute réclamation ou tout droit que l'athlète pourrait recevoir découlant de cette utilisation, publication ou distribution. L'athlète reconnaît que la somme payée pour participer à l'événement n'est ni remboursable ni transférable. L'athlète reconnaît et

accepte que Competitor Group, à sa seule discrétion, peut retarder ou annuler la tenue de l'événement s'il le juge nécessaire, notamment s'il considère que les conditions météorologiques le jour de l'événement sont dangereuses. Si l'événement est retardé ou annulé pour quelque raison que ce soit, que Competitor Group en soit responsable ou non, aucun remboursement du droit d'entrée ou de tout autre frais engagé par l'athlète en rapport avec l'événement ne sera accordé. L'athlète accorde par la présente à P.Z. Pearce, M.D. et à tout autre directeur médical de l'événement et leurs agents, affiliés et représentants désignés, l'accès à tous les dossiers médicaux (et aux médecins), au besoin, et autorise un traitement médical nécessaire le cas échéant. L'athlète comprend qu'il a le droit de refuser les soins et les conseils médicaux du (des) directeur(s) médical(aux) et des représentants de l'événement. Si l'état de santé de l'athlète s'aggrave et que la capacité mentale de l'athlète est remise en question, le (les) directeur(s) médical(aux) de l'événement a (ont) le droit de recommander et de commencer à donner des soins à l'athlète. L'athlète comprend et consent par la présente qu'il accepte la responsabilité de tous les frais médicaux encourus en raison de l'entraînement ou de la participation à l'événement, entre autres le transport en ambulance, les frais hospitaliers, les soins prodigués par le médecin et les produits et services pharmaceutiques. L'athlète garantit que toutes les déclarations faites ci-dessus sont correctes et comprend que les renoncataires s'y fient pour autoriser l'athlète à participer à l'événement. L'ATHLÈTE A LU LES FAITS PRÉCITÉS ET A SIGNÉ DÉLIBÉRÉMENT ET DE SON PLEIN GRÉ CETTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE, EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET ACCORD DE PARTICIPATION.

Les frais d'inscription sont NON-REMBOURSABLES et les inscriptions sont NON-TRANSFÉRABLES. Désolés, aucune exception. Une fois que l'inscription est reçue et acceptée, vous ne pouvez pas recevoir de remboursement si vous ne pouvez pas participer. Aussi, il est interdit de donner ou vendre votre dossard à quelqu'un d'autre et il n'est pas possible de transférer son inscription à l'année suivante ou à un autre événement de Rock 'n' Roll Marathon Series